

Chantal Famelart, CPA
comptable professionnelle agréée

PARTI LIBRE
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

PARTI LIBRE
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
BILAN	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 8
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe 1 Établissement financier	9
Annexe 2 liste des électeurs ayant versé une ou plusieurs contributions et le montant total de c	10
Annexe 1 DGE 209	11-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

A la direction du PARTI LIBRE

J'ai effectué l'audit des états financiers ci joints du PARTI LIBRE qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers non consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti tire des produits d'adhésions et de contributions dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des adhésions reçues, de l'exédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, de l'actif à court terme et de l'actif net négatif au 31 décembre 2017.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du PARTI LIBRE au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Chantal Famelart, CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A128874

Laval, le 26 avril 2018

PARTI LIBRE
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016 (1 mois)
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions	150	---
Adhésions	680	240
Remboursement des frais d'audit	651	501
	1 481	741
CHARGES		
Frais d'audit	1 300	1 000
Transfert à l'agent officiel	350	---
Salaires de bureau	200	128
Frais de déplacement	20	---
Frais de bureau	34	98
Intérêts et frais de banque	87	8
	1 991	1 234
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(510)	(493)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI LIBRE
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	(1 mois) \$
SOLDE AU DÉBUT	(493)	---
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(510)	(493)
SOLDE À LA FIN	(1 003)	(493)

PARTI LIBRE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(510)	(493)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(500)	500
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 010)	7
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	1 000	---
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(10)	7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	7	---
TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN	(3)	7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PARTI LIBRE
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	--	7
Débiteurs	1 150	500
TOTAL DE L'ACTIF	1 150	507
PASSIF		
À COURT TERME		
Découvert bancaire	3	--
Créditeurs et frais courus	1 150	1 000
Effet à payer au chef du parti, au taux de 5%	1 000	--
TOTAL DU PASSIF	2 153	1 000
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Non affecté	(1 003)	(493)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET (NÉGATIF)	1 150	507

ACCEPTÉ ET APPROUVÉ PAR :

 Représentante officielle

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Chantal Famelart, CPA

PARTI LIBRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

1- IDENTIFICATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Parti Libre est un parti politique autorisé par le directeur général des élections le 2 décembre 2016 en vertu de la Loi électorale du Québec.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organisme sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que le montant des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

Le parti évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire et des créditeurs et frais courus.

DÉPRÉCIATION

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le Parti applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des contributions politiques sont comptabilisés sur la base des encaissements et les produits des adhésions sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent

PARTI LIBRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

APPORTS DE SERVICES

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaire y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le Parti, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivantes décrit l'exposition du Parti aux risques au 31 décembre 2017.

Risque de taux d'intérêt:

Le parti est exposé au risque de taux d'intérêts relativement aux passifs financiers portant intérêts à taux fixe. L'effet à payer porte intérêts à taux fixe et expose donc le parti au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêts.

Risque de liquidité

Le Parti est exposée à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

PARTI LIBRE
ÉTABLISSEMENT FINANCIER
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

<u>Nom et adresse</u>	<u>Succursale</u>	<u>Numéro de compte</u>
TD Canada Trust 1010 chemin Avila Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R3	4924	

PARTI LIBRE
CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
 Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, Bulletin B-1
 Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du DGE	Référence à la Loi électorale	Annuelles \$	Électorales \$	Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, Ch. I Art. 82, 82.1	-	-			-	0.0%
Revenus d'apparlement		Art. 82.2	-	-			-
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, Chap. II Art. 112	651.00				651.00	44.0%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-		-	-	0.0%
Total du financement du DGE		651.00	-		-	651.00	44.0%
Revenus autonomes	Tableau I	830.00		-		830.00	56.0%
Transferts des entités autorisées		-		-		-	-
Total du financement du parti et des instances		1 481.00	-	-	-	1 481.00	100%
Financement total		1 481.00		-		1 481.00	100%

UTILISATION DU FINANCEMENT								
Dépenses		Parti (Audité)		Instances (Non auditées)		Total entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelle \$	Électorale \$	Annuelle \$	Électorale \$			
Administration courante	Tableau II	1 641.00		-		1 641.00	110.8%	
Communication et diffusion d'un programme politique		-		-		-	0.0%	
Coordination de l'action politique		-		-		-	0.0%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				350.00		-	350.00	23.6%
Autres dépenses		-		-		-	-	0.0%
Total des dépenses du parti et des instances		1 641.00	350.00	-	-	1 991.00	134.4%	
Dépenses totales		1 991.00		-		1 991.00	134.4%	
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		(510.00)		-		(510.00)		
Annuelles : (160.00) \$ Électorales : (350.00) \$								
Variation du financement par les postes du bilan								
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(10.00)		-		(10.00) \$	-0.7%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autre que la trésorerie		500.00		-		500.00 \$	33.8%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				-		- \$	0.0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		(1 000.00)		-		(1 000.00) \$	-87.5%	
Financement total utilisé		1 481.00		-		1 481.00 \$	100%	

Déclaration du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

Date

Signature du représentant officiel

PARTI LIBRE

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU I : REVENUS

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	\$	\$	
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES				
<i>Avances et remboursements du DGE</i>	-	-	-	Ligne 5
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-	-	-	Ligne 21
Total du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
REVENUS AUTONOMES				
<i>Contributions</i>	150.00	-	-	Ligne 1 (Annexe 3)
<i>Adhésions (cartes de membres)</i>	880.00	240.00	-	Ligne 2
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-	-	-	Ligne 3
<i>Revenus accessoires</i>	-	-	-	Ligne 4
<i>Remboursement TPS/TVQ</i>	-	-	-	
<i>Intérêts gagnés</i>	-	-	-	Ligne 9
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 10 à 18
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-	-	-	
Total des revenus autonomes	830.00	240.00	-	
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES				
<i>Des instances au parti</i>				
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-	
<i>Autres revenus de transferts</i>	-	-	-	
Total des transferts des instances au parti	-	-	-	
<i>Du parti aux instances</i>				Ligne 6
<i>Entre instances</i>				Ligne 7
Total des transferts	-	-	-	

TABLEAU II : DÉPENSES

	\$	\$	\$	
ADMINISTRATION COURANTE				
<i>Salaires et charges sociales</i>				
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	200.00	128.00	-	
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-	-	-	
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-	-	-	
<i>Charges sociales</i>	-	-	-	
Total partiel	200.00	128.00	-	
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>				
<i>Administration</i>	-	-	-	
<i>Vérification (audit)</i>	1 300.00	1 000.00	-	
<i>Juridiques</i>	-	-	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	
Total partiel	1 300.00	1 000.00	-	
<i>Locaux et frais afférents</i>				
<i>Loyer</i>	-	-	-	Ligne 30
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-	-	-	
<i>Entretien et réparations</i>	-	-	-	
<i>Chauffage et électricité</i>	-	-	-	
<i>Amortissement bâtiments et améliorations locatives</i>	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
<i>Fonctionnement</i>				
<i>Télécommunications</i>	-	-	-	Ligne 31
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	34.00	98.00	-	Ligne 28
<i>Location et entretien des équipements</i>	-	-	-	
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	20.00	-	-	
<i>Amortissement mobilier et équipements</i>	-	-	-	
Total partiel	54.00	98.00	-	
<i>Frais financiers</i>				
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-	-	-	Ligne 20
<i>Frais de service et d'administration</i>	87.00	8.00	-	Ligne 33
Total partiel	87.00	8.00	-	
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-	Ligne 34 à 41
Total administration courante	1 641.00	1 234.00	-	

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Rapports financiers cumulés des instances (exercice courant) Non audité	Référence: État des résultats d'une instance autorisée
	\$	C	\$	
COMMUNICATIONS ET DIFFUSION D'UN PROGRAMME POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Publicité	-	-	-	Ligne 29
Réseaux sociaux et sites Web	-	-	-	
Relations publiques	-	-	-	
Frais de déplacement et de représentation	-	-	-	
Amortissement logiciels et sites Web	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total communications et diffusion d'un programme politique	-	-	-	
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE				
Rémunération: salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-	
Activités de financement	-	-	-	Ligne 25
Activités politiques	-	-	-	
Frais de participation: réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-	Ligne 27
Autres (préciser)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Dépenses de campagne à la direction	-	-	-	
Moins: Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	-	-	-	
Total partiel	-	-	-	
Total coordination de l'action politique	-	-	-	
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES				
Des instances au parti	-	-	-	Ligne 22
Du parti aux instances	-	-	-	
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-	
Autres dépenses de transfert	-	-	-	
Total des transferts du parti aux instances	-	-	-	
Entre instances	-	-	-	Ligne 23
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-	
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS				
Transferts aux agents officiels	350.00	-	-	Ligne 24
Dépenses préélectorales et postélectorales	-	-	-	
Dépenses électorales attribuables aux agents officiels	-	-	-	Ligne 28
Moins: Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-	
Dépenses électorales remboursées par les agents officiels	-	-	-	
Fermeture du fonds électoral	-	-	-	Ligne 8
Autres: (préciser)	-	-	-	
Total des dépenses ayant trait aux élections	350.00	-	-	
AUTRES DÉPENSES				
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-	Ligne 32
Amendes et pénalités	-	-	-	
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-	
Autres (préciser)	-	-	-	
Total autres dépenses	-	-	-	
Total des dépenses du parti et des instances	1 991.00	1 234.00	-	

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité	Variation cumulée des instances Non audité
	\$	\$	\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	(3.00)	7.00	-
Petite caisse	-	-	-
Placements encaissables sur demande	-	-	-
Marge(s) de crédit bancaire	-	-	-
Total de la trésorerie	(3.00)	7.00	-
Variation de la trésorerie	-	(10.00)	-

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Manon Girard
Prénom Nom

représentant officiel du parti politique autorisé Parti Libre
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du Directeur général des élections du Québec ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants, aux dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88(1) au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Signature du représentant officiel

le

Date

27 / 4 / 18

